

BREUIL-LE-VERT

Les écoles regroupées au même endroit

Le conseil municipal a validé l'extension du pôle enfance Olympe-de-Gougues, en vue de réunir les deux groupes scolaires sur un seul et même site.

Il a surtout été question d'affaires liées à l'enfance et à la vie scolaire durant le conseil municipal, qui s'est tenu lundi 2 novembre dans la salle du Grand Air. Avant d'entamer la séance, le maire, Jean-Philippe Vichard, a invité l'assistance à respecter une minute de silence en hommage aux victimes des récents attentats de Nice et de Conflans-Sainte-Honorine. Puis, il a débuté l'ordre du jour par la clôture de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) pour la construction du pôle enfance, aujourd'hui dénommé Olympe-de-Gougues et qui accueille déjà les enfants de l'ancienne école du Centre.

« La commune a supporté un investissement de 1,2 M€, sans augmentation des impôts. »

Jean-Philippe Vichard, le maire

Le maire explique les « bienfaits » de cette possibilité de gestion administrative : « On peut le mettre en place pour un même programme, qui court sur plusieurs exercices. Cela permet de continuer à payer les entreprises, avant de voter le nou-



Le pôle enfance Olympe-de-Gougues va être agrandi, afin d'accueillir les enfants de l'école de Cannettecourt.

veau budget de l'année. Mais rassurez-vous, il ne s'agit que de 10 % du marché et cela passe de toute façon devant le conseil municipal. »

Il poursuit, en se félicitant : « L'autre grand avantage est de suivre précisément ce que l'on a réellement engagé. Je peux ainsi vous dire que nous sommes très satisfaits de cette opération. Le pôle enfance a coûté 2,7 M€, alors que 3 M€ étaient engagés. » Et de détailler encore : « Nous avons obtenu et perçu 1,5 M€ de subventions diverses, essentiellement de l'État et

du Département. Il ne reste plus que 47 000 euros à percevoir de l'Adème, d'ici deux à trois ans, car cet organisme veut s'assurer que la géothermie, le système de chauffage pour lequel nous avons opté, était bien la bonne option à mettre en place pour les économies d'énergie. »

UNE EXTENSION À VENIR

Avant de passer au point suivant, Jean-Philippe Vichard tient encore à souligner : « La commune a supporté un investissement de 1,2 M€, sans augmentation des impôts. Le

taux de la taxe foncière a même légèrement baissé. »

Dans la foulée, le maire a annoncé l'extension du pôle Olympe-de-Gougues, en argumentant : « Ce projet faisait partie de notre programme de campagne à l'élection municipale. Nous tenons nos engagements et avons mis en place un groupe de travail pour réfléchir au projet. »

Voici les premières conclusions générales de celui-ci, qui ont été soumises au vote : « La volonté des élus de réunir les deux groupes sco-

laires au même endroit, pour apporter le même confort aux enfants et garantir la sécurité routière. Prévoir les projections démographiques, qui annoncent des enfants supplémentaires. Tenir compte de l'environnement sanitaire et économique actuel, qui nécessite plus d'espace dans les écoles. Profiter de la majoration de 10 % de la subvention accordée par le Département pour les dossiers en cours. Et participer au plan de relance du gouvernement. » Marc Doyer, conseiller d'opposition prend alors la parole : « Comme vous le savez, nous sommes contre ce projet, en particulier à cause du fait que le pôle enfance se trouve à proximité d'un champ et qu'il y a des risques de pesticides pour les enfants. Qu'avez-vous pris comme mesures pour y faire face ? »

Le maire rétorque : « Reportez-vous à la Lettre du maire (le bulletin municipal). Nous avons pris contact avec les agriculteurs et ils se sont engagés à ne pas utiliser de pesticides. »

Marc Doyer revient à la charge : « Bien que nous soyons contre, vous n'avez pas voulu que l'on fasse partie de la commission, qui travaille sur le projet. Dans ces conditions, vous comprendrez que l'on vote contre. »

Ce qui a été fait dans la foulée, mais le projet est adopté par une très large majorité. ■ CARLOS DA SILVA